

RCS : ANNECY  
Code greffe : 7401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 00224  
Numéro SIREN : 847 710 290  
Nom ou dénomination : 2 ALEX

Ce dépôt a été enregistré le 02/10/2023 sous le numéro de dépôt A2023/009679

**2 ALEX**  
**SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE EN LIQUIDATION**  
**AU CAPITAL DE 4 000 EUROS**  
**SIEGE SOCIAL: 12 PL CHARLES ALBERT**  
**74700 SALLANCHES**  
**SIEGE DE LIQUIDATION : 47 RUE DU CLOS FLEURI APPT 1034**  
**74170 SAINT GERVAIS LES BAINS**  
**847 710 290 RCS ANNECY**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE**  
**GÉNÉRALE ORDINAIRE DE CLÔTURE DE LIQUIDATION**  
**DU 27 SEPTEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois  
Le vingt-sept septembre  
A douze heures

Les associés de la société **2 ALEX**, société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 4 000 euros, divisé en 4.000 parts 1 euro chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège de liquidation de la Société, 47 rue du Clos Fleuri – 74170 SAINT-GERVAIS-LES-BAINS sur convocation faite par le liquidateur.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Sont présents :

- **Monsieur Alexandre SELMI**, propriétaire de 2.666 parts sociales en pleine propriété
- **Madame Alexandra SERMET-MAGDELAIN**, propriétaire de 1.334 parts sociales en pleine propriété.

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

Dès lors, l'Assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

L'Assemblée est présidée par **Monsieur Alexandre SELMI**, liquidateur.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**ORDRE DU JOUR**

- ⚡ Lecture du rapport du liquidateur sur l'ensemble des opérations de liquidation et sur le compte définitif de liquidation,
- ⚡ Examen et approbation du compte définitif de liquidation,
- ⚡ Quitus au liquidateur et décharge de son mandat,
- ⚡ Constatation de la clôture de la liquidation,
- ⚡ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- La feuille de présence,
- Le compte définitif de liquidation,
- Le rapport du liquidateur sur les opérations de liquidation et sur le compte définitif de liquidation,
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

ASH  
AS

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture du rapport du liquidateur.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

#### **PREMIERE RESOLUTION**

---

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur sur l'ensemble des opérations de liquidation et sur le compte définitif qui en résulte, approuve les opérations relatées dans ce rapport et le compte définitif tel qu'il est présenté faisant ressortir un solde positif de 3 216,78 euros.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

#### **DEUXIEME RESOLUTION**

---

L'Assemblée Générale décide qu'il y aura lieu, si cette opération n'a pas été réalisée à ce jour, de rembourser les comptes courants d'associés s'élevant à 23 126,07 euros de la manière suivante :

- à **Monsieur Alexandre SELMI**, à concurrence de 14 281,79 euros
- Et à **Madame Alexandra SERMET-MAGDELAIN** à concurrence de 8 844,28 euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à **Monsieur Alexandre SELMI** pour procéder à ces opérations et remboursements.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

#### **TROISIEME RESOLUTION**

---

L'Assemblée Générale décide de répartir le solde positif du compte définitif de liquidation qui s'élève à 3 216,78 euros en procédant au remboursement partiel du capital social à hauteur de cette somme répartie à chacun des associés de la manière suivante :

- à **Monsieur Alexandre SELMI**, .....2 143 ,98 euros  
*Au prorata de ses droits en qualité de plein propriétaire (soit 66,65%)*
- à **Madame Alexandra SERMET-MAGDELAIN** .....1 072,80 euros  
*Au prorata de ses droits en qualité de pleine propriétaire (soit 33,35%)*

Le liquidateur est chargé d'opérer cette répartition dans les meilleurs délais.

L'Assemblée Générale constate l'absence de boni de liquidation.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

#### **QUATRIEME RESOLUTION**

---

L'Assemblée Générale, constatant que les opérations de liquidation de la Société sont terminées, donne quitus entier et sans réserve au liquidateur, et lui accorde décharge de son mandat.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

#### **CINQUIEME RESOLUTION**

---

L'Assemblée Générale, en conséquence des décisions qui précèdent, prononce la clôture de la liquidation de la Société dont la personnalité morale de la société cesse d'exister à compter de ce jour.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

ASH  
AS

## **SIXIEME RÉSOLUTION**

---

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au liquidateur à l'effet d'exécuter les décisions prises par la présente Assemblée et d'accomplir toutes formalités de publicité légale.

L'Assemblée Générale donne également pouvoir au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

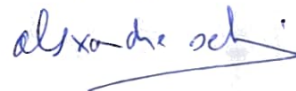
---

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

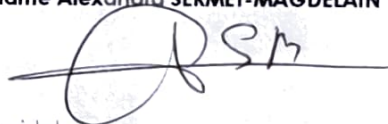
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les associés présents, et le liquidateur.

Les associés

**Monsieur Alexandre SELMI**

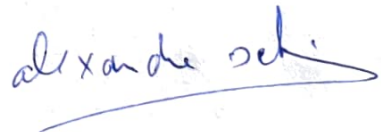


**Madame Alexandra SERMET-MAGDELAIN**



Le liquidateur

**Monsieur Alexandre SELMI**



2 ALEX  
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE EN LIQUIDATION  
AU CAPITAL DE 4 000 EUROS  
SIEGE SOCIAL : 12 PL CHARLES ALBERT  
74700 SALLANCHES  
SIEGE DE LIQUIDATION : 47 RUE DU CLOS FLEURI APPT 1034  
74170 SAINT GERVAIS LES BAINS  
847 710 290 RCS ANNECY

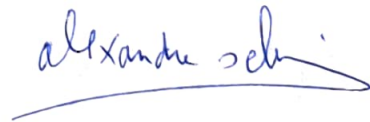
**BILAN DE LIQUIDATION  
AU 31 MARS 2023**

**DOCUMENTS DEPOSES AU  
GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE  
D'ANNECY**

**Bilan, compte de résultat**

DOCUMENTS CERTIFIES CONFORMES.

Le liquidateur,  
**Monsieur Alexandre SELMI**



**implid Expertise Conseil**

Société d'Expertise Comptable

159 route de Cluson - 74330 POISY

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2023 3			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)				11 500.00	11 500.00	100.00
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage				2 000.00	2 000.00	100.00
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières				1 505.40	1 505.40	100.00	
<b>Total II</b>				15 005.40	15 005.40	100.00	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements				910.10	910.10	100.00
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes				1 245.00	1 245.00	100.00
	<b>Créances (3)</b>						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances				300.67	300.67	100.00
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	26 342.85		26 342.85	2 944.83	23 398.02	794.55	
Charges constatées d'avance (3)							
<b>Total III</b>	26 342.85		26 342.85	5 400.60	20 942.25	387.78	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	26 342.85		26 342.85	20 406.00	5 936.85	29.09	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/03/2023 3	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 4 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	4 000.00	4 000.00		
	<b>Réserves</b>				
	Réserve légale	400.52	400.52		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves		2 055.01	2 055.01	100.00
	Report à nouveau	956.00		956.00	
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	227.74	3 011.15	2 783.41	92.44
Subventions d'investissement Provisions réglementées					
<b>Total I</b>	3 216.78	3 444.38	227.60	6.61	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	<b>Total II</b>				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	<b>Total III</b>				
DETTES (1)	<b>Dettes financières</b>				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	23 126.07	14 333.07	8 793.00	61.35
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
<b>Dettes d'exploitation</b>					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 203.93	2 203.93	100.00	
Dettes fiscales et sociales		424.62	424.62	100.00	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	<b>Total IV</b>	23 126.07	16 961.62	6 164.45	36.34
	Ecart de conversion passif (V)				
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	26 342.85	20 406.00	5 936.85	29.09

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

23 126.07 16 961.62

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2023 3			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens	9 214.40		9 214.40	79 563.88	70 349.48	88.42
Production vendue de services						
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	9 214.40		9 214.40	79 563.88	70 349.48	88.42
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			256.64	1 598.40	1 341.76	83.94
Autres produits			9.40	4.30	5.10	118.60
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			9 480.44	81 166.58	71 686.14	88.32
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 178.06	24 423.80	22 245.74	91.08
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			910.10	269.89	640.21	237.21
Autres achats et charges externes *			5 305.58	18 715.69	13 410.11	71.65
Impôts, taxes et versements assimilés			364.77	708.40	343.63	48.51
Salaires et traitements			17 693.38	39 193.76	21 500.38	54.86
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			76.00	929.40	853.40	91.82
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			29.20	42.31	13.11	30.99
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			26 557.09	84 283.25	57 726.16	68.49
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			17 076.65	3 116.67	13 959.98	447.91
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/03/2023	3	31/12/2022	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	39.58		5.82		33.76	580.07
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>	39.58		5.82		33.76	580.07
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>						
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	39.58		5.82		33.76	580.07
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	17 037.07		3 110.85		13 926.22	447.67
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			99.70		99.70	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital	31 738.73				31 738.73	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
<b>Total VII</b>	31 738.73		99.70		31 639.03	NS
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	14 929.40				14 929.40	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
<b>Total VIII</b>	14 929.40				14 929.40	
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	16 809.33		99.70		16 709.63	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	41 258.75		81 272.10		40 013.35	49.23
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	41 486.49		84 283.25		42 796.76	50.78
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	227.74		3 011.15		2 783.41	92.44

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées